

16 nov 2017 -16:30

Appartient à Conseil des ministres du 16 novembre 2017

## Accord de coopération relatif au partage des objectifs belges climat et énergie - deuxième lecture

Le Conseil des ministres approuve en deuxième lecture, sur proposition de la ministre de l'Environnement, Marie Christine Marghem, un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif au partage des objectifs belges climat et énergie pour la période 2013-2020.

L'avant-projet a été adapté à la lumière de l'avis du Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de  
l'Environnement et du Développement durable  
Avenue de la Toison d'Or 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 790 57 11  
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke  
Porte-parole  
+32 475 44 34 26  
[bernard.vanhecke@marghem.fed.be](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be)